



FEDERATION GENERALE DES FONCTIONNAIRES FORCE OUVRIERE

46, rue des Petites Ecuries - 75010 PARIS

Tél : 01.44.83.65.55 - Fax : 01.42.46.97.80

E-mail : contact@fo-fonctionnaires.fr - Site : <http://www.fo-fonctionnaires.fr>

COMMUNIQUÉ

Arrêt de la prestation d'action sociale interministérielle « Prêt mobilité » au 31 décembre 2011

Entré en période d'exploitation à la fin du mois de juillet 2007, le prêt mobilité est destiné à accompagner l'accès au logement locatif des bénéficiaires. La prestation prend la forme d'un prêt à taux zéro, d'une durée maximum de trois ans. Sa gestion est actuellement confiée à Créserfi, établissement financier du Crédit social des fonctionnaires.

En 2010, 161 agents ont bénéficié d'un prêt mobilité, ce qui représente une dépense de 0,01 million d'euros. La nature même de la prestation, à savoir un prêt, semble être la cause du faible nombre de demandes d'ouverture de droits. En effet, ce type de prestation est souvent proposé par plusieurs ministères.

**FACE AU CONSTAT DU FAIBLE INTERET DES AGENTS POUR LA PRESTATION « PRET MOBILITE »,
CELLE-CI PRENDRA FIN LE 1ER JANVIER 2012.**

Le marché arrivant à terme le 31/12/2011, toute demande de prêt faite après le 31 décembre 2011, ne pourra être prise en compte.

Les dossiers déjà réceptionnés par Créserfi avant le 31 décembre inclus pourront être pris en compte pour l'obtention du prêt.

Les agents dont le prêt a été accordé peuvent s'adresser au Créserfi pour des renseignements dont ils ont besoin.

**FO revendique le remplacement du prêt mobilité par une aide à la mobilité
dans le cadre de l'aide à l'installation du personnel (AIP)**

PARIS, le 14 décembre 2011